

Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



**Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)**

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjè Kano

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) »	14-29
Djézié Guénolé Charlot BENE BI : Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle)	30-40
Konan Parfait N'GUESSAN : Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées	41-59
Amon Guy Serge ATCHIE: Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530	60-75
Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250)	76-90
Mahamadi KOALA : Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle)	91-104
Yves Victor NGONO : Clio ou Sechat : À la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité	105-117
Somolo Alain OKOUMAN : Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle	118-135
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman	136-155
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation	156-179
Anin Patricia-Claire N'CHO : Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha	180-194
Sabounouman KONÉ : ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980)	195-213
Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbé (centre ouest ivoirien)	214-228
Jean Baptiste KOFFI : L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique	229-243
Aissata Kane-LO : Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles	244-263
Méfégbé MÉITÉ : L'écranisation globale et la désintégration de la société	264-276
Katcha HILI: Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique	277-289
Amani KOFFI : La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani	290-307
Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales	308-326
Pougwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines	327-339

Nohan SIDIBE : De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920)	340-363
Baraou HALADOU SALE : Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960)	364-380
Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative	381-393
Pascal Iheanacho OHANMA : Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko	394-409
Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^e-XX^e siècles)	410-425
Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle	426-440
Ousmanou BASSIROU : Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun	441-451
Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA : L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA)	452-468
Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : Perception de la contraception chez les adolescentes	469-482
Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin)	483-494
Dago Thomas DADIE : Outillage et techniques culturelles en Grèce classique	495-510
Noaga BIRBA, Séverin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons	511-527
Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ : Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho	528-543
Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire	544-557
Sidy NDOUR : L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique	558-583
Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso)	584-600
Mitanhantcha YEO : L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien)	601-613
Sinaly TRAORÉ : Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire	614-628
Issifou TARNAGDA : Les nasales en <i>bisa barka</i> (Première partie)	629-641
Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA : L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)	642-652
Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : Le sanctuaire Hebiesso, Sovi : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^e-XX^e siècle)	653-671

Winso Banfo Claude SOMÉ : Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960)	672-690
Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs	691-713
Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSE: Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024)	714-735
Bouais KONE : Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984	736-750
Kubertezié Eric SOMDA : Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan	751-767
Noaga BIRBA, Brahim OUEDRAOGO : Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo.....	768-783
Jacquinet BAMBA BISSELE : Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun	784-796
Benjamin EYOUNGA : La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale	797-822
DR Oumar OUATTARA: L'amélioration du système de passation des marchés publics, un moyen pour promouvoir la compétitivité des pme locales	823-841
Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan	842-856
Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through <i>Amairam</i>	857-871
Yhattey Hervé Thierry AGUIE : Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e siècle	872-887
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien	888-909
Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024	910-932
BABAROU: Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon).....	933-946
Nadine Carole NGON : L'héritage africain dans les noms colombiens	947-962
Mamadou Vieux Lamine SANÉ: Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone	963-981
Koffi Alain KOUASSI: Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIII^e - XX^e siècle)	982-998
Salomé Michelle Rose EDIMA : La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025)	999-1019

Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire

Koffi Noé KONAN

noekonan1@gmail.com

Dja André Ouréga Junior GOKRA

gokradja@yahoo.fr

Résumé

La notion de santé et sécurité au travail (SST) s'est développée à travers la seconde moitié du 19ème siècle en Europe avec le développement industriel autour duquel le droit du travail s'est progressivement construit. Elle a été mise en œuvre avec des premières mesures de protection des travailleurs les plus vulnérables dans les domaines privés comme public caractérisée par une prise de conscience liée aux risques professionnels. La santé et sécurité au travail apparaît du coup comme une notion incontournable aujourd'hui parce qu'elle répond aux enjeux humains, économiques, sociaux, juridiques et à l'image de marque. L'objet de cette recherche interroge la gestion responsable de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire par le biais de la communication. Il répond avant tout à des objectifs de légitimation visant à faire confirmer la communication comme le vecteur pour booster les entreprises agroindustrielles à pratiquer une gestion responsable de la santé et sécurité au travail. L'étude s'appuie sur une méthode exclusivement qualitative à travers des observations directes, d'entretiens individuels semi-dirigés auprès des travailleurs. Les résultats montrent que la gestion de la santé et sécurité au travail mise en œuvre dans le système de fonctionnement des agroindustriels ne semble pas encore en phase avec les bonnes pratiques de la RSE. Dans une approche normative, des propositions sont établies afin de dégager des perspectives de la dimension communicationnelle de la gestion responsable de la santé et sécurité au travail des entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire.

Mots clés : Communication, Responsabilité sociétale des entreprises, gestion, entreprises agroindustrielles

Abstract:

The concept of occupational health and safety (OHS), developed throughout the second half of the 19th century in Europe with the industrial development around which labor law was gradually built. It was implemented with the first measures to protect the most vulnerable workers in the private and public sectors characterized by an awareness related to occupational risks. Health and safety at work therefore appears as an essential concept today because it responds to human, economic, social, legal and brand image issues. The object of this research questions the responsible management of health and safety at work in agro-industrial companies in Côte d'Ivoire through communication. It responds above all to legitimization objectives aimed at confirming communication as the vector to boost agro-industrial companies to practice responsible management of health and safety at work. The study is based on an exclusively qualitative method through direct observations, semi-directed individual interviews with workers. The results show that the management of health and safety at work implemented in the operating system of agro-industrial companies does not yet seem to be in line with good CSR practices.

In a normative approach, proposals are established to identify perspectives for the communication dimension of the responsible management of health and safety at work in agro-industrial companies in Côte d'Ivoire.

Keywords: Communication, Corporate social responsibility, management, agro-industrial companies

Introduction

Il est extrêmement rare de voir des entreprises de nos jours, quelques soient leur taille ou leur type dont les questions relatives à la santé et sécurité au travail (SST) n'intéressent pas. Cependant, la liste reste encore très courte pour celles d'entre elles qui prennent en compte une résolution responsable des problèmes issus de la santé et de la sécurité au travail. Selon le rapport (2023) de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) :

Il y a 5500 morts par jour dans le monde à cause du travail. Tous les ans 2,34 million de personnes meurent au travail, seulement 321 mille de ces décès sont dus aux accidents de travail, les autres ont pour cause de maladie provoquée par le travail. En outre tous les ans environ 270 millions de travailleurs sont victimes d'accident avec ou sans arrêt de travail.

Bien entendu, ces accidents du travail entraînent des souffrances humaines considérables pour les victimes et leurs familles. Ils ont également un coût économique élevé pour les entreprises et la société dans son ensemble, en raison des pertes de production, des dépenses de santé et des indemnisations. Le tableau en termes d'image de marque pour ces entreprises semble flou et sombre par l'accumulation des accidents de travail. Cette perception veut très souvent dire que de telles entreprises sont négligentes, irresponsables et peu soucieuses du bien-être de leurs employés. Cela peut notamment entraîner des conséquences graves sur leur image, leur réputation, leur climat social et leur performance économique.

Cette perception montre que de telles entreprises sont négligentes et irresponsables. Cette dégradation fait écho aux travaux de Christophe Dejours (1998, p. 66) sur la psychodynamique du travail. Dans *Souffrance en France*, il démontre que la pression à la performance économique pousse souvent les collectifs à sceller *un véritable pacte du silence, une stratégie défensive où l'on occulte la souffrance et les risques physiques infligés à autrui. La rupture de l'éthique et du respect de la sécurité finit par détruire la productivité réelle et l'image de l'organisation*. Cela est loin de l'objectif d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail dont la finalité est de fournir un cadre pour la prévention des décès, des traumatismes et des pathologies liés au travail. Un résultat escompté qui est clairement transcrit par ISO 45000 (2016, p. 5) *est de prévenir les décès, les traumatismes et les*

pathologies liés au travail, de fournir un lieu de travail sûr et sain aux travailleurs et aux autres personnes sous l'autorité de l'organisme, et à améliorer le lieu de travail. C'est pourquoi, il reste absolument essentiel que l'organisme supprime ou réduise les risques professionnels au maximum en prenant des mesures de prévention efficaces dont une communication responsable reste le seul gage possible.

Autrement dit, la communication est à ce titre un moyen pour éviter ces tragédies en adoptant des méthodes rationnelles issues de bonnes pratiques RSE notamment : la prévention, la notification, les analyses des accidents de travail, l'inspection dans le cadre du système de gestion de la santé et sécurité au travail. Il s'agit donc de pratiques responsables à communiquer qui se déclinent en plusieurs étapes permettant ainsi de décider des mesures responsables à prendre. Comment y parvenir au mieux, de contrôler les progrès accomplis dans le sens des objectifs prévus par la RSE afin d'évaluer leur efficacité et d'identifier les zones d'amélioration. Certaines entreprises agroindustrielles ont bien perçu ce message en essayant tant bien que mal d'accorder désormais une plus grande priorité à la politique SST et à la prévention des maladies et des accidents. Cependant bien d'autres peinent à mettre en place un système de la santé et de la sécurité admettant aujourd'hui un lourd fardeau des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Ainsi, dans le contexte de la production agroindustrielle, comment expliquer la mise en œuvre d'un système de management de gestion de la santé et de la sécurité au travail au regard de la communication RSE ? L'hypothèse de recherche de cette étude postule que la pratique du management de la santé et de la sécurité au travail des entreprises agro-industrielles en Côte d'Ivoire nécessite la prise en compte d'une communication RSE. L'objectif de cet article est donc d'identifier les raisons liées à la communication comme catalyseur de cette pratique de management de la santé et de la sécurité au travail.

1. Positionnement théorique

L'analyse des données recueillies a mobilisé deux théories à la fois, celle de la communication organisationnelle et celle de la systémique. La première appréhendée ici comme le courant moderne le plus solide en communication organisationnelle (porté par l'École de Montréal, notamment James R. Taylor et François Cooren). La perspective CCO (Communicative Constitution of Organizations) postule que l'organisation n'existe pas en dehors de la communication : elle est créée par les interactions. non comme un simple canal de transmission d'informations, mais comme un processus dynamique d'interaction. La communication organisationnelle permet d'analyser l'articulation entre la communication

formelle (les procédures, les politiques de sécurité) et la communication informelle (les échanges verbaux sur le terrain, les ajustements mutuels face au danger).

Intégrée dans une perspective systémique, la communication agit comme le régulateur du système-entreprise à travers les notions de boucles de rétroaction (feedback). L'analyse des canaux ascendants (remontées d'alertes des salariés) et descendants (directives managériales) permet d'expliquer comment les flux communicationnels influencent directement les comportements individuels, en favorisant l'adoption de pratiques sécuritaires ou, à l'inverse, en installant des zones d'ombre propices à la survenance des accidents.

La seconde théorie est relative à la théorie systémique de communication (Attalah, 1989, p. 14). Ce champ théorique, aux prises de plusieurs disciplines notamment la cybernétique, la théorie générale des systèmes, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, les sciences de l'information et de la communication, permet que chaque discipline garde sa spécificité et sa marque d'intervention. En effet, la théorie systémique n'impose pas une uniformisation des disciplines. Elle agit comme un cadre de coordination qui permet à chaque champ de conserver son identité méthodologique et conceptuelle, tout en contribuant à une lecture globale des phénomènes de communication. Ainsi, la communication pourrait être le creuset de ce système de management dans un processus qui ne se déploie pas dans le vide mais qui s'applique au management des entreprises agroindustrielles. Dans le cadre de cette recherche, l'apport de la théorie systémique permet donc d'analyser la pratique de la santé et de la sécurité et de son inhérence à la communication RSE dans le système de management des entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire.

2. Méthodologie

Menée au cœur du bassin agro-industriel de la région du Sud-Comoé en Côte d'Ivoire, précisément à Aboisso (105 km d'Abidjan), cette étude qualitative s'appuie sur des observations directes et des entretiens individuels semi-dirigés. Si le champ d'investigation global englobe les entreprises Caoutchouc Sud, Cooptosa et DEKELOIL, l'enquête s'est focalisée sur la chaîne d'approvisionnement de cette dernière auprès de 25 acteurs clés. Les échanges ont ainsi permis de confronter les visions de 03 directeurs sur la communication stratégique du management de la santé et de la sécurité au travail (SST), et de 05 chefs de départements sur leur gestion opérationnelle de la SST (approvisionnement, parties prenantes, production et maintenance).

En parallèle, l'analyse du fonctionnement des procédures a été menée auprès de 07 agents de maîtrise, tandis que 10 ouvriers, représentés par leurs délégués et membres du comité

SST, ont évalué concrètement leurs conditions de sécurité, l'accès aux équipements de protection individuelle (EPI) et le suivi des visites médicales annuelles et spécifiques.

3. Résultats

3.1. Connaissance du domaine SST

Le domaine de la santé et de la sécurité au travail concerne la promotion et le maintien du degré le plus élevé de bien-être physique, mental et social des travailleurs ainsi que la prévention d'effets négatifs sur la santé liés aux conditions de travail. Il porte également sur la protection des travailleurs contre les risques pour la santé et sur l'adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs. C'est donc une politique mise en place par les employeurs selon Hubert Landier (2027, p. 28), « pour la protection de la santé physique et mentale des salariés, l'amélioration des conditions de travail, l'analyse des risques professionnels et les enquêtes à réaliser en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle ». Enfreindre à cette politique pourrait donc créer un impact financier et social relatif à des maladies, blessures et décès d'origine professionnelle.

Au-delà, d'autres types de risques comme la pollution accidentelle, chronique et autres risques professionnels préjudiciables aux travailleurs peuvent également avoir des effets sur les communautés et sur l'environnement. Dès lors, nous comprenons donc que c'est aussi un cadre de formalisation par l'employeur du lancement d'une démarche de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui vise à réaliser un examen initial de la situation de l'entreprise au regard de ses principales exigences légales et de ses dangers et risques. C'est pourquoi, Jean-Pierre Limousin (2010, p 82) recommande aux organisations d'élaborer *un programme de santé & sécurité au travail de l'organisme qui définisse l'ensemble des règles et consignes nécessaires à la maîtrise des risques, complète le dispositif d'information, de formation, définit les moyens de prévention et d'intervention pour répondre aux situations d'urgence*. Autrement dit, c'est un domaine d'élaboration, de mise en œuvre et de conservation de la politique de la santé et de la sécurité au travail reposant sur le principe selon lequel il y a l'application de normes strictes en matière de sécurité et de santé, d'une part, et les performances de l'organisation, d'autre part.

Ce sont deux éléments qui se soutiennent et se renforcent mutuellement. Dans le même sens, ce domaine comprend et applique les principes de management de la santé et de la sécurité, y compris la hiérarchie des protections, à savoir : élimination, substitution, solutions techniques, contrôles administratifs, organisation du travail et équipement de protection individuelle. C'est pourquoi ISO 26000 (2010, p. 47) recommande vivement une analyse *et maîtrise des risques*

engendrés par ses activités pour la santé et la sécurité en interpellant fortement les travailleurs à prendre en permanence toutes les précautions d'usage et s'assurer qu'ils doivent suivre les bonnes procédures dans les activités du système de production. Elle convoque par ailleurs, les précautions d'usage qui se relativisent notamment au sujet des femmes enceintes, celles qui viennent d'accoucher ou qui allaitent, et au sujet des hommes ou de certains cas particuliers, c'est-à-dire les travailleurs souffrant d'un handicap, inexpérimentés ou les très jeunes travailleurs. Dans le cadre de cette analyse, l'entreprise DEKELOIL, à l'instar d'autres entreprises agro-industrielles, a mis en œuvre et conservé une politique de santé et de sécurité reposant sur le principe selon lequel l'application de normes strictes en matière de sécurité et de santé est obligatoire.

3.2. Communication sur les actions d'amélioration de la SST

Au regard du corpus de données récoltées lors de l'enquête, différentes raisons semblent justifier la nécessité d'une communication sur les actions pour une amélioration de la SST au sein de l'entreprise DEKELOIL au regard de sa politique mise en œuvre. Cette politique souligne un engagement à son activité en toute sécurité, à protéger l'environnement et les communautés à proximité de son usine. A ce titre, son manager a mis en œuvre un système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Cette étude est nécessaire car elle permet de faire une analyse stratégique et opérationnelle.

3.2.1. Une analyse stratégique

L'entreprise doit communiquer en veillant à ce que toute personne sous son contrôle effectuant des tâches susceptibles d'avoir un impact sur la SST soit compétente en termes de formation initiale et/ou professionnelle ou expérience appropriée. L'organisme doit identifier les besoins en formation liés à ses risques pour la SST et à son système de management de la SST au regard du document unique de sécurité. C'est une recommandation obligatoire selon le code de sécurité du travail français, L.4221-3) où l'employeur *transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application.*

Au regard de ce qui précède, nous comprenons que les organismes se trouvent désormais dans une obligation d'asoir un système de management de santé et sécurité responsable axé sur une véritable communication susceptible de leur permettre d'atteindre leur objectif. Les ramifications de cette communication sont issues des procédures, des instructions de travail initialement mises en place pour réguler les actions des travailleurs dans leurs activités de

production. En ce qui concerne DEKELOIL, l'entreprise a mis en place un comité santé et sécurité au travail depuis février 2018 pour une amélioration des conditions de travail en termes de santé et sécurité. Ce faisant, le manager de cette entreprise se conforme à *la réglementation du décret n° 2020-955 du 9 décembre 2020 portant attributions, composition et fonctionnement du Comité de santé et sécurité au travail (CSST) en Côte d'Ivoire*. Ce décret instaure un cadre stratégique pour renforcer le dialogue social autour de la santé et de la sécurité au travail. Ce texte prévoit la mise en place du Comité Santé et Sécurité au Travail (CSST), dont les missions principales consistent à :

- veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs dans leur environnement professionnel ;
- contribuer à la protection de la santé en identifiant les risques et en proposant des mesures de prévention ;
- promouvoir la sécurité au travail, en encourageant les bonnes pratiques et en suivant l'application des normes ;
- favoriser le dialogue social entre employeurs, travailleurs et représentants syndicaux, afin que les décisions en matière de santé et sécurité soient partagées et adaptées aux réalités du terrain.

3.2.2. La perception des dirigeants agroindustriels

En pratique, le CSST devient un organe consultatif et participatif : il ne se limite pas à constater les problèmes, mais aussi propose des solutions, suit la mise en œuvre et sensibilise les travailleurs. Selon le responsable de la qualité, hygiène sécurité et environnement (QHSE) de DEKELOIL *Grâce à la dynamisation du CSST, DEKELOIL a franchi une étape majeure dans sa politique de santé au travail*. Le responsable QHSE souligne que *cette impulsion a permis l'ouverture d'une infirmerie pour les travailleurs et le lancement progressif des visites médicales annuelles*.

Ce succès repose sur l'engagement du Manager Général qui, ayant compris l'importance du CSST, a investi dans des ressources humaines qualifiées en recrutant un médecin de travail et un infirmier pour l'animation de ce centre de santé.

Toutefois, le dispositif reste à parfaire. Des lacunes subsistent concernant les visites médicales d'embauche, les examens spécifiques et le renouvellement des équipements de protection accusent certains retards. Face à ces enjeux, le président du CSST prône une approche pragmatique : *nous ne pouvons pas tout faire à la fois, mais par priorité*. Cette gestion méthodique vise à consolider les acquis tout en résorbant progressivement les besoins critiques.

En transformant les données de terrain en plans d'actions concrets (levée rapide des réserves, protection collective), le CSST ne se contente pas de protéger l'intégrité physique des travailleurs ; il sécurise la conformité normative et la durabilité de l'outil de production. Le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) constitue le centre de pilotage de la prévention en entreprise. Son action repose sur une approche dynamique en trois étapes :

- par des inspections régulières et la mise à jour du DUERP pour identifier les risques (mécaniques, chimiques, posturaux).
- par des enquêtes post-incident (méthode de l'arbre des causes) pour isoler les failles organisationnelles.
- par la mise en œuvre de mesures correctives, d'ingénierie de formation et le suivi d'indicateurs précis.

Pour garantir l'amélioration continue et répondre aux exigences des certifications internationales (ISO 45001, RSPO), l'entreprise s'appuie sur deux types de mesures à savoir les indicateurs de Résultat (Réactifs) et les indicateurs de moyens et spécificités sectorielles. Concernant les indicateurs de résultats, ils sont essentiels pour le reporting légal, indices des événements passés. Ces indices sont relatifs au Taux de Fréquence (accidents/million d'heures) et au Taux de Gravité (journées perdues).

Concernant les indicateurs de Moyens et Spécificités Sectorielles, ils permettent d'agir sur les comportements et les installations afin d'éviter que l'accident ne survienne. C'est le cas des consignations et des déconsignations des équipements comme les convoyeurs, les vices, les tambours et les moteurs par exemples pendant les productions quant aux situations de la maintenance et des bourrages et débourrages. C'est la condition essentielle pour certaines de ces entreprises avant toute descente dans les équipements tournants à l'arrêt.

3.2.3. Une analyse opérationnelle

Tableau de distribution d'EPI

EPI FOURNIS	EPI DISTRIBUES	% CUMULE
Tenue de travail	150	100%
Chaussure de sécurité	150	100%
Lunettes de sécurité	145	96.66
Gants anti-chaleur	130	86.66
Paires de bottes	50	33.33%
Casques anti-bruit	140	93.33%

Source : Indices extraits du registre de gestion EPI usine, 2018 dekeloil.

Ce tableau démontre que la distribution rigoureuse des Équipements de Protection Individuelle (EPI) au cours des cinq dernières années répond directement à l'objectif managérial de réduire et de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Consciente que les EPI ne suppriment pas totalement les risques, l'entreprise a mené une évaluation approfondie de ces derniers, formalisée et hiérarchisée au sein d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) afin de structurer sa politique préventive.

Il porte également sur la protection des travailleurs contre les risques pour la santé et sur l'adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs. En somme, cette approche intégrée de la santé et de la sécurité ne se limite pas à une simple conformité réglementaire ; elle positionne le capital humain au centre de la stratégie de l'entreprise. En alignant les performances productives sur le respect strict des normes de bien-être, l'organisation développe une véritable culture de la prévention. À terme, la pérennisation de ces actions, combinant distribution d'EPI et pilotage par le DUERP, s'impose comme un levier essentiel pour consolider le climat social afin de réduire durablement l'absentéisme et garantir l'efficacité globale de la chaîne d'approvisionnement.

3.3. Formation et sensibilisation

Dans le cadre de notre travail, nous avons noté que l'entreprise DEKELOIL, à l'instar de bien d'autres agro-industriels Caoutchouc Sud, Cooptosa, SCC, entreprend beaucoup d'actions de protection individuelle de la santé et sécurité au travail. À ce titre, plusieurs indices de formations et de sensibilisation ont été identifiés.

3.3.1. Formations

Au regard des données issues de l'enquête, il ressort que DEKELOIL a mis en place une politique structurée de formation en santé et sécurité au travail, articulée autour de deux axes majeurs : la formation SST et la formation sécurité incendie.

- Formation SST

Depuis avril 2021, des kits de premiers secours ont été installés dans l'usine et dans tous les centres logistiques, avec un renouvellement annuel. Les employés ont été formés aux gestes de premiers secours et aux procédures d'évacuation vers le centre de santé le plus proche. Une formation spécifique sur la gestion des produits chimiques a été dispensée aux agents du laboratoire et aux applicateurs phytosanitaires de la pépinière, la dernière datant de mai 2024. Des sessions régulières de secourisme, notamment sur la mise en position latérale de sécurité

d'une victime avant l'arrivée des pompiers, sont assurées par le médecin du travail et relayées par les agents SHE lors des appels matinaux.

- Formation sécurité incendie et plan d'opération interne

Les travailleurs sont formés à la mise en œuvre des dispositions sécuritaires en cas d'urgence ou de sinistre.

Ils apprennent à évacuer leur zone de travail et à rejoindre le point de rassemblement, permettant ainsi aux équipes d'intervention d'agir efficacement.

La formation inclut également la procédure de communication avec la hiérarchie et, si nécessaire, l'information des autorités locales.

Au regard de tout ce qui précède, la démarche de DEKELOIL démontre une volonté claire de bâtir une culture de sécurité durable. En combinant la formation aux premiers secours, la gestion des produits chimiques et la préparation aux situations d'urgence, l'entreprise renforce la prévention des risques et assure la protection de ses employés. Cette approche intégrée illustre un système de management SST responsable et adapté aux réalités des agro-industries en Côte d'Ivoire.

3.3.2. Sensibilisation

Lors de notre visite sur le site de l'usine, nous avons pu observer l'implémentation concrète de plusieurs mesures de sécurité, matérialisées par une signalisation claire et des équipements adaptés. La surveillance constante de l'Agent de Sécurité, Hygiène et Environnement (SHE) garantit le respect rigoureux de ces consignes. Il nous a rassurés que grâce à cette sensibilisation qui se structure autour de quatre axes principaux, *beaucoup d'efforts ont été faits à DEKELOIL au point où le nombre d'accidents de travail a véritablement baissé ainsi que la gravité.*

- Maîtrise des risques industriels majeurs

Une attention particulière est portée aux zones de stockage critiques. Les tanks à huile, les tanks à eau, ainsi que les silos à amandes et à noix font l'objet d'une surveillance stricte en raison des risques inhérents d'explosion ou d'implosion. De plus, des zones de danger temporaires ou permanentes sont rigoureusement balisées afin d'interdire l'accès au personnel et de prévenir tout accident en cours.

- Prévention des risques d'accidents du travail

La signalisation routinière et directionnelle identifie clairement les zones à risques physiques spécifiques, notamment les risques de chutes de plein pied ou de hauteur, de glissades, de brûlures liées aux installations thermiques ou fluides chauds, les risques d'incendies et d'électricité.

- Hygiène de vie et consignes comportementales

Pour garantir un environnement de travail sain et sécurisé, des pancartes rappellent les interdictions strictes en vigueur au sein de l'usine à savoir interdiction formelle de fumer et de consommer de l'alcool, interdiction de prendre les repas en dehors des zones dédiées (hors de l'espace de production).

- Obligations relatives aux Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Enfin, la sécurité collective est complétée par l'obligation du port correct des EPI, rappelé par des affichages didactiques à l'entrée des zones de travail notamment au déchargement, à la stérilisation et à l'extraction. Les équipements requis incluent notamment le casque de chantier les chaussures de sécurité les bouchons d'oreilles (protection auditive), les gants de sécurité et les tenues de travail réglementaires.

L'ensemble de ces dispositifs démontre une prise en compte globale des standards de sécurité d'usine. La présence active de l'agent SHE sur le terrain demeure le levier clé pour ancrer cette culture de la prévention auprès de l'ensemble des collaborateurs.

3.3. Communication et système de management de SST.

Pilier essentiel du management de la SST dans les agro-industries ivoiriennes, la communication structure l'ensemble du système de prévention en agissant à la fois en amont et en aval des risques. En amont, elle assure d'une part la sensibilisation des travailleurs face aux risques spécifiques de la filière palmier à huile, stimulant leur implication ainsi que celle des représentants du personnel dans l'évaluation des dangers.

D'autre part, elle fluidifie la diffusion des consignes et des règles de sécurité, garantissant leur stricte application opérationnelle. Ce flux d'information, porté par un dialogue transparent, instaure un climat de confiance réciproque et renforce le lien entre l'entreprise et ses collaborateurs autour de décisions éclairées. En aval, en cas d'incident, elle devient l'outil de gestion des urgences le plus efficace pour coordonner rapidement les secours et circonscrire les impacts. Ainsi, loin d'être un simple outil technique, la communication s'impose comme le

socle d'une culture managériale responsable, indispensable pour prévenir les accidents et protéger durablement la santé des employés.

4. Discussion

L'analyse et la discussion des résultats de cette étude abordent le rapport de la Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire. L'enquête réalisée dans le sud Comoé a relevé que la communication est la clé de voûte du système de management de la santé et de la sécurité au travail. Cependant, ce rapport dans le système de management des entreprises agro-industrielles n'est pas reconnu comme tel car bien des managers dans ce milieu n'y accordent pas encore de l'importance. Pour eux, s'engager dans une politique de santé et sécurité au travail nécessitera beaucoup de dépenses alors que leur entreprise souffre de moyens financiers. Au cours de notre recherche, nous avons pu malheureusement rencontrer plusieurs petites agro-industries dans cette posture frénétique et véritable obstacle à la prévention des accidents du travail.

Elles restent des portes ouvertes de mortalité et de morbidité élevées en Côte d'Ivoire et dans le monde. Cela augure clairement le rapport de l'OIT Infos (Genève, 2023) qui estime que *près de 3 millions de personnes meurent chaque année d'accidents et de maladies liés au travail. De plus, 395 millions de travailleurs sont victimes d'accidents du travail non mortels chaque année.* Une entreprise qui fait face à de nombreux accidents de travail projette une image négative et préoccupante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation notamment un climat d'insécurité, un manque de confiance dans la direction et des tensions sociales d'où une atteinte à sa réputation. Cette vision est très bien perçue par plusieurs autres relativement grandes qui ont adopté la politique SST depuis belle lurette comme PALmci, Dekeloil, Caoutchouc Sud et demeurent dans cette dynamique proactive. Nous l'avons constatée au cours de notre analyse, cette approche proactive est axée sur l'identification et la gestion des risques, la promotion d'une culture de sécurité et de santé au travail, la participation des travailleurs et des cadres de l'entreprise. Selon B. Martinet (1991), il s'agit de *Savoir afin de prévoir pour pouvoir*. Tout commence donc avant l'action car le *projet anticipe le jet du sujet* (B. Martinet, 1991). La politique SST, l'engagement de l'organisation et tout ce que B. Martinet qualifie pour l'entreprise sont encore préalables et nécessaires au management durable de santé et sécurité au travail. C'est donc une problématique, selon nous, qui est au cœur de ce management qui semble irréductible dans un ensemble d'outils ou de méthodes.

La communication est évoquée au centre et quasiment intégrée aux réflexions et pratiques de la politique du système de management de santé et sécurité au travail. Elle est le

creuset des pratiques de la santé et sécurité au travail et son analyse est au cœur des recherches sur la question. Cette pratique la rend incontournable et puissante.

Cette variable issue de nos résultats laisse entrevoir clairement un fonctionnement intégrant la communication aux pratiques de la politique de santé et sécurité au travail. Il existe donc un rapport étroit entre les deux concepts. C'est pourquoi nous constatons que la quantité d'EPI distribuée, véritable indicateur de la RSE, résulte directement de la communication avec les parties prenantes, conformément aux lignes directrices de la norme (ISO, 2018, p. 43). Cette dernière va plus loin en exigeant la fourniture d'équipements adéquats ainsi que la transmission d'instructions claires pour leur utilisation et leur maintenance (ISO, 2018, p. 27). Autrement dit, la préconisation de la fourniture gratuite d'équipements de protection individuelle (EPI) aux travailleurs, afin de supprimer une barrière importante à la participation, coopération au système de management de la SST semble donc insuffisante. Il faut notamment faire des séances de formations et de sensibilisations sur ces équipements afin d'atteindre l'objectif de protection des travailleurs contre les risques pour la santé et sur l'adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs.

Cette posture d'approche préconisée est particulièrement tangible dans *les éléments du management public* (G. Chevalier, 2009, p. 116). Notre résultat d'analyse rejoint le point de vue de cet auteur dans la conduite d'un projet, plus généralement dans toute situation *managériale* (Gilles Chevalier, 2009, p.116). Il souligne que dans une organisation, les différents acteurs disposent d'informations qui ne sont pas toutes partagées et d'autres qui sont partagées par tous les moyens pour préserver la réputation de l'entreprise. À ce titre, la communication est utilisée comme le moteur de la pratique du management de la santé et sécurité au travail. Elle lui permet de conduire des réunions notamment des conseils, des formations et des sensibilisations des parties prenantes sur les actions SST déjà mises en place dans la chaîne d'approvisionnement et font aussi un objet d'enquête d'amélioration continue dans la politique SST de ces entreprises.

Conclusion

Si le management de la santé et de la sécurité au travail (SST), propulsé par une communication participative, s'impose comme un levier de performance indéniable pour les agro-industries ivoiriennes, plusieurs zones d'ombre méritent d'être explorées pour l'avenir. À l'ère de la transition numérique et face aux spécificités socio-culturelles locales, comment ce modèle de communication peut-il s'adapter pour garantir une culture de sécurité durable ? De

plus, dans un secteur agro-industriel fortement dépendant d'une main-d'œuvre saisonnière et parfois informelle, l'efficacité de ces outils de communication pose question. L'évaluation précise du retour sur investissement (ROI) de ces démarches SST reste également un défi majeur pour convaincre les décideurs de passer d'une logique de coût à une logique de valeur partagée.

Références bibliographiques

- Baumard, P. (1991). Stratégie et surveillance des environnements concurrentiels. Masson.
- Baumard, P. (2001). Analyse stratégique : Mouvements, signaux concurrentiels et interdépendance. Dunod.
- Baumard, P., & Benvenuti, J.-A. (1998). Compétitivité et systèmes d'information. InterEditions.
- Capron, M., & Quairel-Lanoizelée, F. (2007). La responsabilité sociale d'entreprise (p. 15). La Découverte.
- Dejours, C. (1998). Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale. Éditions du Seuil.
- Gouirian, M. (2010). Construire l'entreprise de demain (p. 11). Afnor.
- International Organization for Standardization. (2010). Norme ISO 26000 : Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale (Encadré 5 : « Bénéfices de la responsabilité sociétale », p. 10). ISO Copyright office.
- International Organization for Standardization. (2016). Norme ISO 45001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail (p. 11). ISO Copyright office.
- Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire. (2015). Chapitre 7 : Procédure de sanction. Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1204.
- Le Monde Interactif. (2001, 23 mai). Du simple canular à la désinformation orchestrée. Le Monde Interactif.
- Marchat, H. (s.d.). Développer son entreprise de manière pérenne (p. 33). Groupe Eyrolles / Éditions d'Organisation.
- Minnier, F. (s.d.). Rapport/Note de l'inspecteur d'hygiène et de sécurité (p. 12-13). Académie d'Orléans-Tours.
- Ramond, P. (2004). Management opérationnel : Direction et animation des équipes (p. 17). Maxima / Laurent Mesnil Éditeur.
- République de Côte d'Ivoire. (2017). Code du travail ivoirien (Édition 2017, Titre IV, Chapitres I, II et III, p. 82-89).
- Rose, P. (2000). Quand l'intelligence économique devient offensive. Le Monde Informatique.
- Widloecher, P., & Querne, I. (2009). Le guide du développement durable en entreprise (p. 11).